

III^{ème} ASSISES DE LA CEJGE

(Compagnie des Experts de justice, géomètres experts, estimateurs fonciers, experts en copropriété près les Cours d'appel de Paris et Versailles)

MARDI 21 OCTOBRE 2014

Salle Pradeau (sous-sol)

10, rue du Débarcadère – 75017 Paris



8h45

Ouverture des portes

9h-9h30

Michel Patrick LAGOUTTE

Géomètre-Expert D.P.L.G.

Expert près la Cour d'Appel de Paris

Chevalier dans l'ordre National du Mérite

Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole

Introduction du Président de la CEJGE



Eric MALENFER

Géomètre-Expert D.P.L.G.

Expert près la Cour d'Appel de Paris

Animateur modérateur de la journée

9h30-10h15

Stéphanie LAPORTE-LECONTE

Directrice du Pôle immobilier (ICH CRDI CAMI)

La Copropriété aux lendemains de la loi ALUR :

Etat du droit – Points fondamentaux apportés par la loi Alur (et dernières tergiversations réglementaires en cours de réflexion, remise en question, décret d'application, ...)



10h15-10h30

Pause-café

10h30-11h15

Olivier SAFAR

Administrateur de biens, syndic de copropriété, membre du Conseil de l'UNIS (Union des Syndicats de l'Immobilier), expert en gestion immobilière et copropriété, membre et trésorier de la CNEC (Chambre Nationale des Experts en copropriété), MRICS (Chartered Surveyor), diplômé d'expertise comptable, diplômé EDHEC, licencié en droit, diplômé ICH, chargé d'enseignement en Master 2 de Droit Immobilier à Paris XIII

La réalité de la gestion, la problématique des grilles de charges. Gestion réelle et dématérialisation vs gestion virtuelle





- 11h15-12h00 **Stéphane LELIEVRE**
Notaire associé à Maisons Laffitte (78)
Membre de la Chambre Nationale des Experts en Copropriété (CNEC)
La liberté contractuelle dans les règlements de copropriété : comment mieux l'explorer pour mieux rédiger ?
La trame du règlement de copropriété et les principales zones d'exploration de cette liberté contractuelle : la précision « chirurgicale » dans la détermination des parties communes générales, spéciales, des droits accessoires à ces parties communes, la pratique du droit de jouissance et l'importance de la destination de l'immeuble.
La nature juridique de l'état descriptif de division

12h00-12h15 Questions/Réponses

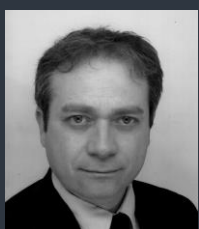
12h15-14h00 Déjeuner au restaurant LE CLUB (2^{ème} étage)

LE PROGRAMME DE L'APRES MIDI

- 14h00-14h45 **Denis BRACHET**
Géomètre-Expert foncier D.P.L.G.
Expert près la Cour d'Appel de Paris
DU Droit de l'expertise judiciaire – Secrétaire général de la Chambre nationale des experts en copropriété – Chargé d'enseignement
Observation de l'immeuble, questions à se poser pour permettre une bonne gestion et vie entre les copropriétaires. Comment faire face aux différentes typologies ? Aborde-t-on une copropriété de 2 lots comme une grande copropriété de centaines de lots, Comment « tordre » l'immeuble afin qu'il entre dans la réglementation en vigueur et son RCP ?
Définition et équité des charges.



- 14h45-15h15 **Maître Pierre MORELON**
Avocat au barreau de Paris
Docteur en Droit
Ancien chargé à l'ESGT
Chargé de cours en droit immobilier à la Faculté de droit de Paris Est
Les copropriétés en difficulté
Solutions traditionnelles internes dans la Loi de 1965 et bouleversements apportés par la loi ALUR
Solutions externes à la Loi de 1965 (montages fiscaux, financements privés et aides publiques)



15h15-15h30 Pause-café

- 15h30-16h15 **Maître Agnès LEBATTEUX**
Avocat au Barreau de Paris
Associé de la SCP ZURFLUH LEBATTEUX SIZAIRE
Professeur en droit de la copropriété à l'ICH (Institut d'études économiques et juridiques appliquées à la Construction et l'Habitation-CNAM), Chargé d'enseignement au Master 2 de droit Immobilier de Panthéon Assas
Les modes de gestion alternatif à la copropriété : mise en volume initiale ou après la naissance de la copropriété, sort des ASL après la loi ALUR



- 16h15-17h00 **Emmanuelle PROUST**
Conseiller référendaire
Troisième chambre civile Cour de cassation
Position et tendances de la Cour de Cassation

17h00

Fin de séance

III^{ème} ASSISES DE LA CEJGE 2014

MARDI 21 OCTOBRE 2014

10, rue du Débarcadère - 75017 PARIS
Salle Pradeau au sous-sol

Dans la limite
des places
disponibles.
Priorité donnée
aux premières
inscriptions
reçues

COMPAGNIE DES
EXPERTS DE
JUSTICE
GEOMETRES
EXPERTS

10, rue du Débarcadère
75852 Paris Cedex 17

ATTESTATIONS DE
PRESENCE

Celles-ci vous seront
envoyées par mail au mois
de novembre 2014 sur
vérification des feuilles
d'émargement que vous
aurez signées le jour
même.

CONTACT :

bedunathalie@yahoo.fr

06 82 53 29 92

8h45

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX III^{ème} ASSISES DE LA CEJGE SUR LA COPROPRIÉTÉ

COORDONNEES (à remplir en majuscules)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal + Ville :

Email :

Téléphone :

FONCTION (à remplir en majuscules et rayer les mentions inutiles)

Expert près
la Cour d'appel de :

Etudiant/Ecole :

Avocat/Cabinet :

Membre de la Compagnie (CEJGE)

DROIT D'INSCRIPTION

Merci de joindre à votre bulletin un chèque à l'ordre de la CEJGE et
renvoyer le tout à l'adresse :

Assises sur la Copropriété des géomètres experts

CNCEJ – 10, rue du Débarcadère – 75852 PARIS Cedex 17

250 € pour les membres de la CEJGE

300 € pour les non membres

100 € pour les étudiants

A réception de votre bulletin dûment rempli et du chèque de règlement,
vous recevrez la confirmation de votre inscription par mail.

Ce mail devra être présenté pour accéder à la salle des Assises.

